



CDC | LCC

Vivre le droit | Poursuivre la justice | Renouveler l'espoir

# Lettres de la présidente de la CDC

par Shauna Van Praagh

## Lettre no 29

19 février 2026

À la mi-février, Ottawa marque la fin des festivités du Bal de Neige dans la région de la capitale nationale. Cet hiver a été marqué par de longues périodes de températures très froides, une glace solide et constante sur le canal Rideau et d'impressionnants amoncellements de neige. Pour certains, le vent glacial et les trottoirs glissants ont renforcé le sentiment d'hibernation et de déconnexion. Pour d'autres, le temps a incité à embrasser avec enthousiasme et détermination les activités hivernales, inspirés par nos remarquables athlètes canadiens aux Jeux olympiques d'hiver. Si l'hiver peut être vécu comme une période de solitude intense et parfois dangereuse, il peut également être l'occasion de relever de nouveaux défis et de contribuer à fortifier la communauté.

Il existe de nombreuses façons de s'entraider en attendant l'arrivée du printemps. Pour la Commission du droit du Canada, ces dernières semaines ont été consacrées à l'établissement de liens significatifs au sein des communautés auxquelles nous appartenons et entre celles-ci. Comme tous les individus et toutes les institutions, notre identité se forge à travers nos interactions et nos relations avec les autres. Cet hiver, nous avons eu le plaisir et la chance de passer du temps avec des acteurs et des leaders dans les domaines de la réforme du droit, de l'éducation juridique du grand public, des universités de recherche et des organisations caritatives.



La Commission du droit d'Angleterre et du Pays de Galles nous a rendu visite à la fin du mois de janvier. Le président de la Commission, le très honorable Lord Justice Peter Fraser, et la commissaire au droit pénal, la professeure Penney Lewis, nous ont présenté les structures et les paramètres régissant leur travail de réforme du droit. Ils ont noté avec une certaine admiration l'expérimentation et la créativité associées à la relance de la Commission canadienne après 17 ans d'inexistence ; nous

avons de notre côté noté, également avec une certaine admiration, la stabilité et la présence assurée qui découlent de 60 ans d'activité ininterrompue. Les histoires des deux commissions présentent des opportunités et des défis, et il y a beaucoup à apprendre d'un échange ouvert et curieux.

En février, l'Association canadienne d'éducation et d'information juridique a tenu sa conférence annuelle à Ottawa. Réunissant des éducateurs juridiques publics, des avocats de cliniques

juridiques, des personnes qui travaillent pour soutenir les organisations communautaires et les tribunaux, ainsi que des représentants de différents paliers de gouvernement, la conférence s'est axée sur l'exploration et l'innovation en période de changement. Honorée d'avoir été invitée à prononcer le discours d'ouverture, j'ai établi des liens entre l'éducation juridique publique et la réforme réactive du droit, qui investissent toutes deux dans la connaissance, la confiance et la participation liées à la primauté du droit. J'ai inclus dans mon discours les réflexions d'une de nos boursières de la Commission du droit, Amélia Souffrant, sur une leçon importante apprise de sa grand-mère Haïtienne: « Ma grand-mère n'a jamais étudié le droit. Elle n'a jamais appris à lire ni à écrire. Pourtant, ses expériences de vie lui ont enseigné des leçons très dures sur la primauté du droit. Dans ce qu'elle appelait les « sociétés stables », la primauté du droit est souvent considérée comme acquise. Elle est invisible pour ceux qui vivent sous son régime. Ce n'est qu'en vivant son absence qu'elle a pu en saisir la valeur et l'importance. »

Au cours des derniers jours et des dernières semaines, des liens solides entre les éducateurs et la Commission du droit du Canada, allant bien au-delà d'une simple participation officielle à une conférence, ont été particulièrement évidents. Notre balado « Obiter » a diffusé deux nouveaux épisodes, l'un sur l'enseignement et le mentorat de Duncan McCue auprès de journalistes autochtones, et l'autre sur le leadership de Daniel Jutras, recteur de l'Université de Montréal, quant au renforcement de la vitalité de l'enseignement postsecondaire dans la démocratie canadienne. Lorsque la Commission du droit a visité l'UQO (Université du Québec en Outaouais) pour notre dernière table ronde « Écoute et découverte », nous avons été inspirés par les projets dynamiques et énergiques des membres du plus jeune programme universitaire de formation juridique au Canada. En effet, le programme de droit de l'UQO a été lancé en 2023, il fêtera donc son troisième anniversaire en même temps que la Commission du droit plus tard cette année.

Enfin, le projet en cours de la Commission du droit consacré à la charité dans le droit canadien a continué de nous mettre en relation avec des personnes extraordinaires qui soutiennent les communautés de manière merveilleusement diversifiée. Lors d'un « cercle de discussion sur la charité » organisé à Montréal, nous avons rencontré les dirigeants d'Équiterre, de Chez Doris, de la Mission Old Brewery et de la Fondation communauté Montréal à cœur. Au cours de cette



table ronde inspirante et intime, ils ont partagé leur engagement sincère en faveur d'un changement positif, que ce soit en encourageant les jeunes par le biais du basket-ball, en offrant

un refuge aux personnes et aux familles ou en influençant les politiques en matière de justice sociale. Ils nous ont indiqué que des progrès réels sont accomplis chaque jour. Parallèlement, des obstacles importants soulignent la nécessité d'une flexibilité constante et d'une collaboration résiliente.

Telles sont les différentes façons dont la Commission du droit a contribué à renforcer la communauté au cours des dernières semaines. Cependant, les événements qui se sont déroulés à Tumbler Ridge, en Colombie-Britannique, ont éclipsé tout ce qui s'est passé au Canada cet hiver. À la suite de la perte horrible et déchirante de vies humaines dans une école où les jeunes devraient se sentir en sécurité pour apprendre et grandir, nous avons été témoins et avons ressenti une solidarité et un soutien remarquables. Les gens se sont rassemblés – tant au sein qu'au-delà d'une petite communauté dont le nom est désormais associé à la tragédie – pour se souvenir, pleurer, écouter et se soutenir mutuellement.

La raison d'être de la Commission du droit s'articule en trois volets : vivre le droit, poursuivre la justice, renouveler l'espoir. Tumbler Ridge suggère un renversement de cet ordre. À l'heure actuelle, il semble que le renouveau de l'espoir soit la priorité. Le droit continuera de s'appliquer de nombreuses façons, dont certaines seront remises en question dans les mois à venir, dans la vie quotidienne. La recherche de la justice s'inscrira dans le cadre de l'enquête en cours et des mesures futures. Cependant, c'est l'espoir qui doit primer, l'espoir qui semble le plus important, exprimé à travers des voies de guérison, le partage d'histoires et la manifestation de compassion.



L'hiver commence à sembler toucher à sa fin. À Ottawa, siège de la Commission du droit, le soleil donne parfois l'impression que le printemps est presque là. Comme chaque année, bien sûr, les crocus et les jonquilles canadiens fleuriront d'abord en Colombie-Britannique. Alors que nous gardons les habitants de Tumbler Ridge dans nos cœurs, le renouveau du printemps sous la forme de petites fleurs lumineuses pourrait être une façon appropriée de chérir la chaleur associée au rassemblement, au soutien, au renforcement de la communauté et à l'incarnation de l'espoir.

